

Image not found or type unknown



Arnaque opérateur mobil, besoin de conseil svp

Par **puce3869**, le **17/06/2010** à **15:23**

Bonjour,rnrnLe 15/06, j'ai été contacté sur mon portable par une vendeuse de chez V.M, me proposant grace à mes 4000 points, un nouveau portable à seulement un Euros, sous condition d'un engagement de 24 mois.(J'ai actuellement chez eux, un forfait bloqué sans engagement).rnrnL'offre me convenant, j'ai accepté.rnrnHors, aujourd'hui, je reçois par mail, une facture de chez V.M, m'informant que le portable me sera facturé 40,46€ !!!rnrnJe souhaiterais donc savoir : Quel recours puis-je avoir si ils refusent l'annulation de cette facture ?rnrnN'est-ce pas de l'escroquerie, de l'abus de confiance et/ou de l'extorction ?rnrnEn vous remerciant

Par **puce3869**, le **18/06/2010** à **10:33**

up !!! personne pour me donner un conseil svp ? Merci

Par **puce3869**, le **19/06/2010** à **07:39**

J'ai eu des explications de V.M.rnrnLa facture reçus n'est qu'une "formalité" pour faire valoir l'achat du portable.rnrnL'offre de 1€ est donc vrai et je ne serais débité de mon compte que de cette somme.rnrnElle aurait quand même pu m'avertir cette nouille de vendeuse que je recevrais une facture qui ne correspond pas à l'offre pfffffffrnrnMerci à tous pour votre aide lol !!